

Un siècle de Bauhaus

Circuit culturel de Weimar à Berlin

Circuit 6 jours



Littéralement "maison du bâtiment", le Bauhaus, Institut des arts et des métiers fondé en 1919 à Weimar par Walter Gropius, a fêté ses cent ans en 2019. Si ce courant artistique est souvent associé à l'architecture et au design, il concerne en réalité tous les arts. Parallèlement à son développement, l'expressionnisme et Le Cavalier Bleu tentent de libérer l'art des contraintes du réalisme. En 1933, le Bauhaus est fermé par les nazis et sa dissolution est prononcée par ses responsables, Hannes Meyer et Mies Van der Rohe. De nombreux artistes et professeurs s'enfuient aux Etats-Unis

pour échapper au nazisme, provoquant la dispersion de ce concept à travers le monde. Votre périple, de Weimar à Berlin, en passant par Dessau, tentera de décrypter le rôle que le Bauhaus a joué dans l'architecture moderne, souvent en opposant fonctionnalité et esthétique. Ce sera également l'occasion de découvrir les deux nouveaux musées consacrés au Bauhaus à Weimar et Dessau qui ont été inaugurés en 2019.

Quelques points forts :

- la visite des deux nouveaux musées du Bauhaus à Weimar et Dessau, inaugurés en 2019 ;
- un parcours thématique permettant de découvrir les hauts lieux de l'architecture Bauhaus.

Journée 1

Vol Paris / Francfort ou Berlin, Weimar : Nouveau musée

Vol Paris / Francfort ou Berlin sur compagnie régulière.

Route vers Weimar (environ 280 km).

Déjeuner libre.

Weimar est l'ancienne capitale du duché de Saxe-Weimar qui devint un important centre intellectuel et culturel à partir du XVIII^e siècle avec l'arrivée de Goethe. Grâce à ses riches traditions et à son ouverture sur le monde, elle est devenue un haut-lieu culturel au cœur de l'Europe. Choisie par Walter Gropius pour en faire le berceau du Bauhaus, Weimar devient, entre 1919 et 1925, l'épicentre de la modernité. Le mouvement y développe une activité bouillonnante et transdisciplinaire, avant de déménager à Dessau. La visite du **Nouveau musée de Weimar** constituera une excellente introduction à notre voyage. L'exposition permanente, consacrée à Van de Velde, Nietzsche et au modernisme de 1900, permettra en effet de comprendre les prémices du mouvement Bauhaus et de mettre en lumière le contexte qui a favorisé son émergence.

Dîner et nuit à Weimar.

Journée 2

Weimar : musée du Bauhaus, université du Bauhaus, Dessau

(Environ 165 km)

Ce matin, une courte promenade nous conduira dans la **Vieille Ville**, avec ses ruelles étroites et ses maisons typiques, où les innovations architecturales prudentes et un entretien soigneux du patrimoine veillent sur un paysage urbain harmonieux.

Nous nous rendons sur la **place du marché**, l'un des hauts lieux de la ville avec l'Hôtel de Ville et la maison de Goethe.

Inauguré en avril 2019 dans un cube de verre à cinq niveaux, le tout nouveau **musée du Bauhaus** de Weimar accueillera l'une des plus importantes collections Bauhaus, comprenant treize mille objets et documents. Parmi les trésors de cette collection figurent la célèbre lampe Wagenfeld, la chaise à lattes de Marcel Breuer, la théière de Marianne Brandt, les céramiques de Theodor Bogler, ainsi que des œuvres de Paul Klee, Peter Kehler et László Moholy-Nagy. Au centre de l'exposition figureront les icônes du design, ainsi que des documents d'époque jusqu'ici inconnus du grand public.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous visiterons l'**Université du Bauhaus ou "Staatliches Bauhaus Weimar"** fondée en 1919 par Walter Gropius, construite par Henry van de Velde et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le choix de Weimar pour fonder cette université n'est pas un hasard : la ville avait déjà à l'époque un rayonnement culturel très riche. Nous découvrirons le bâtiment principal de l'université avec le vestibule, les escaliers, les illustrations murales, les ateliers et le bureau de Walter Gropius. Nous découvrirons également la **Haus am Horn**, oeuvre de Georg Muche, maison modèle érigée à l'occasion de la première exposition d'architecture en 1923.

Route vers Dessau. Installation à l'hôtel, dîner et nuit à Dessau.

Journée 3

Dessau : architecture Bauhaus, bâtiment du Bauhaus, maisons des maîtres

Dessau possède un grand nombre de bâtiments du Bauhaus qui ont été inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996. Tout d'abord, un tour de ville nous permettra de découvrir, de l'extérieur, un certain nombre de ces bâtiments. Nous verrons le **bureau pour l'emploi** (*visite intérieure sous réserve*) conçu par Walter Gropius en 1928, puis la **maison en acier** et la **maison Fieger**, le **bâtiment de la consommation** et les **maisons à charmilles**. La matinée s'achèvera dans la **cité Törten** située au sud de la ville. Edifiée par Walter Gropius de 1926 à 1928 pour pallier le manque de logements, elle se compose de trois cent quatorze maisons alignées.

Déjeuner au restaurant Kornhaus, restaurant-guinguette situé au bord de l'Elbe, bâti en 1929 selon les plans de Hermann Baethe et Carl Fieger.

L'après-midi, nous découvrirons le **Grand bâtiment du Bauhaus de Dessau**, construit sur les plans de Walter Gropius en 1925. En 1924, les sociaux démocrates de Thuringe sont battus et les conservateurs arrivent au pouvoir. Ces derniers réclament la dissolution du Bauhaus et ils décident de diviser par trois les subventions habituelles allouées à l'école du Bauhaus. Dans ce contexte, le 26 décembre 1924 les maîtres du Bauhaus déclarent la dissolution du mouvement à Weimar et déménagent à Dessau. Nous visiterons le bâtiment du Bauhaus (auditorium, cantine, foyer, salle d'exposition et de conférence) et l'exposition permanente : « **Le Bauhaus à Dessau** ».

Enfin, nous verrons les **maisons des maîtres** conçues par Walter Gropius pour les enseignants de l'école et lui-même (trois maisons). Nous visiterons la **maison Feininger**, centre culturel dédié au compositeur Kurt Weill, né à Dessau et la **maison Kandinsky-Klee** qui abrite des expositions temporaires.

Dîner libre et nuit à Dessau.

Journée 4

Dessau : musée du Bauhaus, Luckenwalde, Potsdam, Berlin

(Environ 170 km)

Nous visiterons ce matin le **musée du Bauhaus de Dessau**, dont l'inauguration a eu lieu le 8 septembre 2019. L'immense et précieuse collection de la fondation Bauhaus Dessau, la deuxième au monde, qui était jusqu'ici présentée de façon limitée dans le bâtiment du Bauhaus de Dessau, trouvera un écrin de choix dans ce nouveau musée d'une surface d'exposition de près de deux mille cent mètres carrés.

Déjeuner libre.

Sur la route en direction de Berlin, nous visiterons deux réalisations qui établissent la réputation d'Erich Mendelsohn, l'un des membres fondateurs, aux côtés de Ludwig Mies van der Rohe et de Walter Gropius, du mouvement architectural moderniste, appelé Der Ring : la célèbre **fabrique de chapeaux** à Luckenwalde, considérée, avec son design innovant, comme un exemple exceptionnel d'architecture industrielle expressionniste, et la **tour Einstein** à Potsdam, autre exemple d'architecture expressionniste en brique, ciment et béton armé (*visite extérieure*).

A notre arrivée à Berlin, un tour panoramique en autocar nous conduira du **Kurfürstendamm** (auparavant à "l'Ouest") à l'**Alexanderplatz** (auparavant à "l'Est"), en passant par la **porte de Brandebourg** érigée autour de 1790 et devenue le symbole de l'Allemagne réunifiée. Puis, nous passerons par la **place de Paris** sur laquelle se dresse l'ambassade de France conçue par Christian de Portzamparc, l'avenue **Unter der Linden**, majestueuse "vitrine" des lieux de pouvoir de l'ancienne Prusse (opéra, arsenal, palais des Princes héritiers et nouveau corps de garde) que nous devons à Friedrich Schinkel, le plus grand des architectes néo-classiques.

Installation à l'hôtel. Dîner et nuit à Berlin.

Journée 5

Berlin : Cité de Britz, maison Lemke et l'Ecole de Bernau

(Environ 40 km)

Nous commencerons notre découverte thématique de Berlin en rejoignant deux ensembles de l'architecte Bruno Taut, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. La **cité de Britz dite cité du Fer à cheval** fait partie des six cités du modernisme, construites entre 1913 et 1934 dans la périphérie de Berlin pour y installer des logements sociaux. Dans le **quartier résidentiel Carl Legien**, l'architecte a su mettre en harmonie constructions et espaces verts.

Puis, nous nous rendrons dans le quartier berlinois d'Alt-Hohenschönhausen pour visiter la **maison Lemke**, dernière maison construite par Mies van der Rohe en Allemagne avant son départ pour les Etats-Unis en 1938. Disposée en forme de « L », la construction de brique rouge est sans étage et sans toit. D'immenses baies vitrées donnent accès de plain-pied à la terrasse et à un jardin anglais descendant vers un petit lac artificiel.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous rejoindrons Bernau et l'**Ecole fédérale de la Confédération syndicale allemande générale (ADGB)**, autre réalisation majeure du Bauhaus, achevée en 1930 grâce à la participation significative de Hannes Meyer, directeur du Bauhaus à ce moment-là, et de Hans Wittwer, contremaître et chef du bureau d'étude au Bauhaus. L'école se compose de neuf parties : hall d'entrée, réfectoire, passage vitré, internat, salle de sport, centres de conférences, maisons des enseignants et bibliothèque. *(Visite sous réserve d'autorisation).*

Dîner libre et nuit à Berlin.

Journée 6

Berlin : Philharmonie, l'usine de turbines AEG et vol de retour à Paris

Le matin, nous rejoindrons la **Philharmonie de Berlin** *(visite sous réserve de disponibilité)*. L'architecte Hans Scharoun a opté ici pour une architecture organique, qui suscita dans les années 50 de vifs débats. Puis, nous rejoindrons la **chocolaterie Hamann**, dont le décor fut réalisé en 1928 par Johannes Itten, professeur au Bauhaus de 1919 à 1923.

Déjeuner au restaurant de la coupole du Reichstag. (NB : Le restaurant du Reichstag ne propose plus de déjeuner actuellement. Si tel était le cas au moment du voyage, ce déjeuner sera remplacé par un petit-déjeuner dans ce même restaurant et un autre repas)

Notre découverte du Bauhaus s'achèvera dans le quartier berlinois de Moabit, où se situe l'œuvre la plus connue de l'architecte Peter Behrens, l'**usine de turbines AEG**. Véritable "temple de l'industrie", cette réalisation en acier et ciment armé, dont les façades sont revêtues de briques et ouvertes par de vastes espaces vitrés, nous replongera aux origines du mouvement Bauhaus.

Transfert à l'aéroport de Berlin, puis vol retour vers Paris sur compagnie régulière.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Départ du 25 septembre 2022 au 30 septembre 2022 (6 jours, 5 nuits, départ garanti)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

Conférencier

Philippe POINDRONT. Titulaire d'un doctorat d'histoire de l'art et diplômé de l'Ecole du Louvre.

Tarifs

En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 995,00 € / personne
En chambre individuelle	supplément +205,00 € / personne

Taxes aériennes au 15 octobre 2021, comprises dans le prix : 60,00 € dont 60,00 € de taxe d'aéroport

Surtaxe (non comprise, ajoutée par les compagnies aériennes postérieurement au 15 octobre 2021) : 2,00 €

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **75,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

Vols sur compagnie régulière Air France

Le vol aller est opéré par HOP, filiale d'Air France

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 25/09/2022 - 07:35	Francfort FRA 25/09/2022 - 09:00	AF1518
Berlin Brandenburg BER 30/09/2022 - 20:30	Paris - Charles de Gaulle CDG 30/09/2022 - 22:15	AF1535

Le port des masques en papier type masques chirurgicaux ou FFP2 à bord durant tous les vols est recommandé pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans.

Les masques en tissu sont interdits.

Compagnies aériennes alternatives : Lufthansa, KLM, Austrian Airlines

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Ces prix comprennent :

- le transport aérien sur vols réguliers ;
- les taxes d'aéroport ;
- les transferts et excursions en autocar privé ;
- l'hébergement en hôtels 4*, avec les petits déjeuners ;
- la demi-pension, soit trois dîners et deux déjeuners, hors boissons ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes et l'assistance de guides locaux pour certaines visites thématiques ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier (à partir de 10 personnes) ;
- la garantie assistance rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres";
- les boissons ;
- le port des bagages ;
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs ;
- les dépenses personnelles ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Berlin - **Maritim Pro Arte 4★**
Idéal par sa situation centrale à proximité de la porte de Brandebourg et de la place des Gendarmes, ce bel hôtel au design contemporain dispose de 403 chambres équipées de tout le confort nécessaire pour votre séjour à Berlin.
<https://www.maritim.com/fr/hotels/Allemagne/berlin-proarte-hotel/description-de-lhotel>
- Dessau - **Radisson Blu Fürst Leopold 4★**
Situé dans le centre-ville, ce bel hôtel moderne est composé de 204 chambres confortables et possède un restaurant et un bar.
<https://www.radissonhotels.com/en-us/hotels/radisson-blu-dessau-furst-leopold>
- Weimar - **Dorint 4★**
Cet établissement se compose de 143 chambres ou suites, climatisées, dans un style Bauhaus avec des éléments Art nouveau, de deux restaurants, un spa, une salle de fitness et un sauna.
<http://hotel-weimar.dorint.com/de/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Allemagne

Office de tourisme : pour en savoir plus sur les **traditions et coutumes allemandes**, et vous informer sur les villes et régions que vous avez choisi de visiter avec Intermèdes, le site de l'Office national allemand du tourisme www.germany.travel est un précieux outil d'information.

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour entrer et séjourner en Allemagne moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec l'Allemagne), il faudra demander un visa.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade d'Allemagne 13/15, avenue Franklin D.-Roosevelt 75008 Paris - Tel. : 01.53.83.45.00 - Site web : <http://www.paris.diplo.de/>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre l'Allemagne et la France.

Climat et températures : le climat de l'Allemagne est de type continental, froid l'hiver, chaud et sec l'été. Au printemps et à l'automne, la douceur s'installe et les températures avoisinent 15-20°C. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Argent : l'Allemagne fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques en Allemagne et en France.

Pour téléphoner en France : composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Bon à savoir : les restaurants ne servent pas d'eau en carafe. Si vous souhaitez disposer d'eau à table, il faut commander de l'eau minérale, moyennant un supplément, en précisant si vous la souhaitez plate ou gazeuse.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Devant la nouvelle phase de la pandémie, le gouvernement français a levé le dispositif de contrôle sanitaire aux frontières. Les voyageurs n'ont plus aucune formalité à accomplir, plus aucune justification du motif d'un voyage, ni aucune attestation de sortie du territoire n'est requise pour se rendre dans un autre pays.

En revanche, les Etats étrangers sont susceptibles de conserver des mesures et formalités spécifiques pour l'accès à leur territoire ainsi qu'à certains lieux au sein de leur territoire (hôtels, restaurants, musées,...), il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/Allemagne/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> .

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays où vous voyagez, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge. Il est à noter toutefois que les tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel sous certaines conditions, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de [la chaîne météo](#) ou de [météo France](#).

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Étrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Allemagne

Histoire

- *L'Allemagne médiévale : histoire, société, culture* - T. Robin - Armand Colin
- *Histoire de l'Allemagne* - J. Droz - PUF
- *Weimar à l'époque de Goethe* - J. Delinière - L'Harmattan
- *La Hanse : XIIe-XVIIe siècles* - P. Dollinger - Aubier
- *L'Allemagne française sous Napoléon Ier* - G. Servières - Bibliothèque nationale de France
- *Evêques et pouvoir dans le royaume de Germanie : les églises de Bavière et de Souabe (876-973)* - Buhner Thierry Genevieve - Picard
- *Des Barbares à l'An Mil* - Durliat M. - Mazenod
- *Charlemagne et l'Empire Carolingien* - Halphen L.
- *La France Préromane (du IV^e s à l'an Mil)* - Heitz C. - Errance
- *Recherches sur les Rapports entre Architecture et Liturgie à l'Epoque Carolingienne* - Heitz C.
- *L'Architecture Religieuse Carolingienne, les Formes et leurs Fonctions* - Heitz C.

Guides

- *Bords du Rhin : Forêt Noire. Pays rhénans* - Hachette - les Guides bleus.
- *Excursions sur les bords du Rhin* - A. Dumas - Flammarion
- *Palatinat roman* - D.V. Wiinterfeld - Zodiaque

Littérature

- *La Chevauchée sur le Lac de Constance* - P. Handke
- *La Perle et le Croissant* - D. Fernandez - Plon
- *Le Roman de la Saxe* - P. Bouchenot-Déchin - Rocher

Art

- *Histoire de la peinture allemande* - F. Mirabel-Serodes - Ellipses
- *Ecrire l'histoire de l'art : France Allemagne, 1750-1920* - E. Decultot et al. - PUF
- *La galerie de peinture de Berlin* - H. Bock - Musées et monuments de France
- *Musée de Pergame : collections d'Antiques* - M. Kunze et al. - Berlin
- *Entretiens sur le musée de Dresde* - L. Aragon, J. Cocteau - Cercle d'art
- *Galerie de Dresde* - G. Rudloff-Hill - Larousse
- *Un cabinet de porcelaines : porcelaines de Saxe dans les collections publiques parisiennes* - U. Pietsch et al. - Musée des beaux-arts de Dijon
- *Le château et le jardin de Pillnitz* - B. Hanstein - Berlin, Verlag
- *Rodin dans l'Allemagne de Guillaume II : partisans et détracteurs à Leipzig, Dresde et Berlin* - C. Keisch - Musée Rodin
- *Hambourg* - W. Luden - Bibliothèque des arts
- *Apothéose du Baroque en Allemagne du Sud* - W. Luden -

Éditions Faton

- **Dossier de l'art n° 126** - L'expressionnisme allemand - Munich et Berlin, les deux capitales de la modernité allemande.

Berlin

- *Berlin* - Guides Bleus Evasion - Hachette tourisme.
- *Histoire de Berlin : des origines à nos jours* - C. Buffet - PUF
- *Souvenirs de Berlin-Est* - S. Calle - Actes sud
- *Le Reichstag : au cœur des tensions de l'histoire allemande* - M. Cullen - Berlin, Verlag

En complément de cette bibliographie

- Conférence Intermèdes : **Berlin**

Bauhaus

- *Catalogue de l'exposition "Paris-Berlin, 1900-1933"*, Gallimard
- *Bauhaus 1919-1933*, M. Droste, Taschen

- *Bauhaus*, J. Fiedler, Könemann
- *Le Bauhaus, école du design*, L. Richard, Somogy
- *Le Bauhaus*, F. Whitford, Thames and Hudson

Intermèdes et les Editions Faton, l'éditeur d'*Archéologia*, des *Dossiers d'Archéologie*, et des *Dossiers de l'Art* notamment, sont partenaires. Pour vous procurer les numéros qui vous intéressent, consultez le site des Editions Faton www.faton.fr ou contactez le 03 80 40 41 00.